



BULLETIN D'INFORMATIONS N°1 JANVIER 2019

site internet : www.kuttolsheim.fr
page facebook : Commune de Kuttolsheim

1° INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

1-1 Proposition de rattachement du corps communal des sapeurs-pompiers de Kuttolsheim au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) :

L'effectif de nos sapeurs-pompiers volontaires, placé sous l'autorité du Maire dans le cadre de son pouvoir de police, est en constante diminution et ne peut plus garantir seul une réponse opérationnelle conforme aux règles pour ce qui concerne le minimum de pompiers de garde ou d'astreinte.

M. le Maire propose dans l'immédiat de se prononcer sur l'appartenance à l'unité territoriale de Truchtersheim, en demandant l'intégration de notre corps communal au corps départemental du SDIS, ainsi qu'à se prononcer en faveur du rattachement au siège de l'unité territoriale au moment du transfert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le Maire d'engager avec le SDIS du Bas-Rhin la procédure d'élaboration de la convention de transfert des personnels et des biens nécessaires au fonctionnement du service public de secours et de lutte contre l'incendie.



1-2 Evolution statutaire de la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland :

Suite aux nouvelles compétences de notre communauté de communes liées au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), chaque conseil municipal des communes membres est amené à statuer sur l'évolution statutaire de notre comcom effective au 1^{er} janvier 2020. Parmi ces nouvelles compétences obligatoires il y aura l'eau et l'assainissement et l'élaboration du plan climat. En complément de ces modifications obligatoires, il y en a des facultatives concernant par exemple le plan prévention délinquance, la politique jeunesse et le SDIS. Ces nouvelles compétences viendront en complément des compétences déjà inscrites et remises à jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts de notre communauté de communes telle que présentée par M. le Maire.

1-3 Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

L'objectif du PLUi, engagée en 2015 par notre communauté de communes était le transfert par ses 23 communes membres de la compétence urbanisme. L'élaboration du PLUi a fait l'objet, tout au long des études, d'une concertation avec le public, d'échanges avec les personnes publiques associées et de travaux en collaboration avec les communes membres. L'affichage du plan concernant notre commune, le règlement intercommunal et un cahier de remarques étaient à disposition de la population. Le 10 janvier 2019, notre communauté de communes a arrêté le projet de PLUi. En application du code de l'urbanisme les communes membres disposent d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement du projet de PLUi arrêté qui les concernent directement. En l'absence de réponse à l'issue de ce délai, l'avis sera réputé favorable. Après une présentation de M. le Maire du PLUi, le Conseil

Municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable aux orientations d'aménagement et de programmation ainsi qu'aux dispositions du règlement du projet du PLUi arrêté le 10 janvier 2019 qui concernent directement notre commune.

1-4 Avenants aux travaux de restructuration et d'extension de la salle « La Source » :

Monsieur le Maire présente la nécessité d'approuver des avenants négatifs concernant des travaux non réalisés et des avenants positifs pour des modifications intervenues en cours de chantier pour certains lots. Le total de ces avenants dégage un solde favorable de 4 565 € TTC par rapport au montant initial des marchés des entreprises concernées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les avenants présentés et autorise M. le Maire à signer les pièces nécessaires à ce dossier.



1-5 Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019 :

En application de l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement et ce, dans la limite du quart (25%) des crédits ouverts au budget communal de l'exercice 2018 avant l'adoption du budget principal 2019 soit à hauteur maximale de 261 958 €.



1-6 Location de la salle « La Source » :

→ Création d'une régie de recettes :

Considérant la nécessité d'encaisser le produit des locations et les produits annexes, il convient de créer une régie de recettes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à créer une régie de recettes pour l'encaissement des produits de location de la salle « La Source ».

→ Révision des tarifs de vaisselle de la salle :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que pour toute casse ou vaisselle manquante, une facture sera établie au locataire suivant un tableau de tarifs révisé et porté à connaissance des utilisateurs.

→ Tarif pour une location de 11 jours consécutifs :

L'association « Sakya Tsechen Ling » a fait une demande de location de la salle pour la période du 12 au 22 août afin de pratiquer une semaine d'enseignements lors de la venue à Kuttolsheim de sa sainteté Sakya Trichen. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif de 800 € pour cette période de location.

→ Validation du contrat de location de la salle « La Source » :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le contrat de location de notre nouvelle salle qui précise la convention entre la commune et le locataire avec les conditions générales d'utilisation strictes vu l'état neuf de la salle, le descriptif de l'état des lieux avant et après location, les tarifs de location suivant l'utilisation.



2° COMMUNICATIONS

2-1 : Nettoyage de printemps :

La commune reconduit le nettoyage de printemps de son ban communal le

samedi 23 Mars 2019
avec le rendez-vous des bénévoles à 8h30,
place du Corps de Garde.



A l'issue de la matinée de travail, un barbecue avec grillades sera proposé. Veuillez remplir le coupon réponse du flyers remis dans votre boîte aux lettres ou de faire un mail à kuttolsheim.mairie@wanadoo.fr pour l'organisation de cette matinée et la commande des grillades. Merci d'avance pour votre implication citoyenne.

2-2 Concert de l'orchestre Philharmonique de Strasbourg (OPS):

L'OPS propose avec le concours du Conseil Départemental un concert gratuit le

vendredi 15 mars à 20h30
dans la salle « La Source ».

Logistique et petite restauration seront assurées ce soir-là par notre batterie-fanfare. Venez nombreux pour apprécier un « monument » de la musique classique en France.

 **Orchestre
philharmonique
de Strasbourg**

2-3 Opération « Une Rose, un Espoir » - Annulation :

L'opération « Une Rose, un Espoir » qui devait partir de Kuttolsheim le dernier week-end d'avril pour notre secteur cette année a malheureusement été annulée par le comité organisateur de la section Kochersberg-Ackerland. Espérons que ce n'est que partie remise pour cette opération menée par les motards qui se mobilisent en faveur de la ligue contre le cancer du Bas-Rhin.



2-4 Travaux SDEA :

Le SDEA va entreprendre d'importants travaux au niveau de la canalisation de la Souffel entre l'intersection de la rue de la Vallée et la rue des Remparts jusqu'au début du chemin de la Liess, suite aux différents événements climatiques survenus dans le village.

Du 11/03/2019 au 12/04/2019,
cette partie de la rue des Remparts sera barrée.

Le ramassage scolaire se fera Route des Romains au niveau du portail gris du périscolaire.



2-5 Appel à la vigilance :

Suite à une recrudescence de cambriolages dans le secteur du Kochersberg et particulièrement dans notre village, nous appelons à la vigilance de nos concitoyens qui sont invités à faire le **17, numéro de la gendarmerie**, au moindre fait suspect ou à la présence de véhicules inconnus.



2-6 Inscriptions périscolaire :

Les inscriptions au périscolaire de Kuttolsheim se font du **1^{er} au 22 mars 2019** auprès de la directrice Mme Karine LONCHAMBON au 03.88.87.66.52 ou par mail periscolaire.kuttolsheim@alef.asso.fr
Après le 22 mars 2019 les demandes seront sur liste d'attente.



2-7 Don du sang :

L'Association des Donneurs de Sang du Kochersberg organise une collecte de sang le

MARDI 19 MARS 2019
de 17H A 20H
à la Salle « La Source » de Kuttolsheim

